

## **Présentation à l'Assemblée Générale de la FIPCM le dimanche 21 septembre 2005**

1. La Fédération Européenne a été fondée le vendredi 19 septembre 2005 et a voté ses Statuts et ses mandats le samedi 20 septembre. Elle est l'aboutissement d'un groupe de travail qui s'est réuni à trois reprises à l'initiative du Comité Exécutif de la Fédération Internationale depuis le mois de mai 2003, en permettant la discussion dans les groupes de base entre chaque réunion.

2. La Fédération Européenne rassemble les groupes suivants :

- MOCEOP d'Espagne
- VOCATIO d'Italie
- PRÊTRES EN FOYER de France-Sud
- EFFATA de France
- PRÊTRES MARIÉS France-Nord
- HORS-LES-MURS de Belgique
- ADVENT du Royaume-Uni

Deux autres groupes ont demandé et reçu le statut d'observateur pour un an, car ils n'ont pas encore décidé de leur appartenance ; il s'agit de :

- VEREINIGUNG KATHOLISCHER PRIESTER UND IHRER FRAUEN d'Allemagne
- PRIESTER OHNE AMBT d'Autriche

La Fédération continuera à chercher les contacts avec les autres groupes européens qui n'ont pas répondu à notre invitation.

3. Nous avons été immédiatement d'accord sur deux principes qui ont guidé notre démarche :

- un principe « légaliste » : nous étions convoqués par le Comité Exécutif et nous remplissions la mission décidée par l'A.G. de Léganés ;
- une principe « réaliste » : nous voulions partir de la réalité vécue dans nos groupes, car depuis 25 ou 30 ans qu'existent les groupes de prêtres mariés, il y a eu une évolution significative, et cette évolution est la nôtre, celle de la société, celle de l'Église.

4. Dans cette perspective, nous ne pouvons que constater que le désir de réintégration dans le ministère (celui que nous avons pratiqué) n'est partagé que par très peu de nos membres et qu'elle est souvent perçue plutôt comme une « régression ».

Il faut donc nous tourner vers de nouvelles perspectives concernant les ministères, le nôtre comme tous les autres ministères. Sans nier la spécificité de notre situation, nous avons décidé

- de situer nos objectifs dans des perspectives plus larges, plus vitales, plus importantes;
- de privilégier les contacts et les actions communes avec les autres réseaux de chrétiens réformateurs en Europe.

5. Ces objectifs de la Fédération, que nous préférons appeler des « perspectives », se situent à quatre niveaux :

- ce qui compte, ce sont les femmes et les hommes aujourd'hui et maintenant, leurs difficultés, leurs joies, leurs combats pour la paix et la justice ;
- l'Église est au service des hommes, et pour cela elle a besoin de renouvellement, de changement, d'un très gros changement ;
- les ministères ne sont que des moyens au service de l'Église : ce sont eux qui font fonctionner l'Église (pour ne pas dire : qui la font vivre...) ;
- la loi, les lois, y compris le combat contre la loi du célibat, sont au service de tout le reste : c'est seulement un des éléments de la structure des ministères.

Dans cette optique, il nous semble important d'insister sur la place de notre combat contre la loi du célibat : ce n'est qu'un élément d'un ensemble, et cet ensemble, c'est

- la priorité des personnes sur la loi
- la priorité de la communauté sur les ministères
- la dimension de démocratie participative
- le travail pour qu'advienne le Royaume de Dieu et sa justice.

6. Les délégués de la Fédération Européenne au Comité de Confédération sont Pierre Collet (Hors-les-Murs, Belgique) et Ramón Alario (MOCEOP, Espagne).